

Séance du 2 octobre 2014

Présidence de M. Bastien Schobinger président

**Rapport-préavis en réponse à la motion de M. Jérôme Christen demandant la révocation et le remplacement de Mme Fabienne Kern, assermentée au Conseil Intercommunal Sécurité Riviera (2014/P18)**

Rapporteur : M. Michel Jörimann

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

- VU** le rapport-préavis n° 18/2014, du 21 juillet 2014 concernant la réponse à la motion de M. Jérôme Christen demandant la révocation et le remplacement de Mme Fabienne Kern, assermentée au Conseil Intercommunal Sécurité Riviera
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

**d é c i d e**

1. La révocation et le remplacement de Mme Fabienne Kern, Conseillère communale, en sa qualité de déléguée auprès du Conseil intercommunal Sécurité Riviera ;
2. La révocation et le remplacement de Mme Fabienne Kern, Conseillère communale, en sa qualité de déléguée suppléante du Conseil Intercommunal de gestion (SIGE) ;
3. De prendre acte que le rapport-préavis n° 18/2014 de la Municipalité répond à la motion de M. Jérôme Christen concernant cet objet.

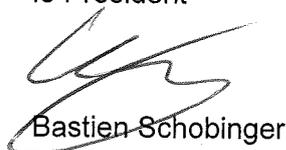
Ainsi délibéré en séance du 2 octobre 2014.

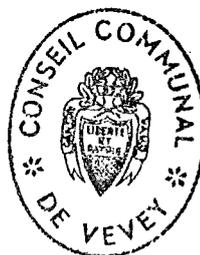
**Les conclusions du préavis municipal sont adoptées telles qu'amendées (point 2) par la commission, à l'unanimité.**

Pour extrait conforme le 7 octobre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président

la Secrétaire

  
Bastien Schobinger



  
Carole Dind